

CONGRES DE FORCE DEMOCRATIQUE



CIP, Tramelan

CherEs amiEs du Jura bernois,

J'ai le plaisir de vous remettre le message du Groupe Sanglier à l'occasion de ce 59^e Congrès de FD. Je tiens tout d'abord à préciser que je vous porte ce message en qualité d'ancien président puisque j'ai démissionné à la fin 2010.

Je vais faire court, car à mon sens, il n'y a pas grand-chose à dire aujourd'hui, et cela pour 2 raisons : d'une part, les élections fédérales qui auront lieu dans 2 semaines monopolisent la presse et les esprits. D'autre part, le dossier jurassien est actuellement entre les mains du Gouvernement bernois, qui devrait présenter ses travaux à la fin de l'année. Néanmoins, il convient de recentrer la question sur les aspects suivants :

Premièrement, la procédure de négociation entre les Gouvernements bernois et jurassien n'est pas arrivée à son terme. Nous ne connaissons aujourd'hui ni l'objet ni les modalités d'un futur vote, et ne sommes même pas sûrs qu'un accord puisse être trouvé. On ne va donc pas commencer à construire quelque chose tant qu'on n'a pas les plans. D'autant plus que le procédé de négociations est pour le moins opaque et qu'aucune information ne filtre depuis le Gouvernement. **Il paraît donc en ce jour hâtif de se prononcer en faveur d'une consultation populaire.**

Si vote il doit y avoir, il s'agira de ne pas brûler les étapes. Puisque l'on veut nous imposer cette procédure, **une 1^{ère} phase constituée d'un vote formel, préalable**, devra déterminer si la population du Jura bernois est d'accord de revoter sur son appartenance cantonale. **Une 2^e phase, sur le fond**, interviendrait uniquement dans le cas où la population aurait répondu favorablement à la 1^{ère} phase. Il devra en être de même dans le canton du Jura, et se dérouler en même temps, histoire d'éviter en partie les intimidations inévitables des milieux séparatistes.

Nous attendons aussi de nos autorités qu'elles se donnent les moyens de faire respecter les décisions prises par le passé et celles qui le seront dans le futur. Et si c'est nécessaire qu'elles emploient la force, car la détermination séparatiste n'a que peu de respect des décisions démocratiques qui vont à son encontre. Je me répète peut être, mais les milieux séparatistes ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne respecteraient pas une décision démocratique défavorable à la réunification !

Deuxièmement, la ville de Moutier est l'otage et l'alibi de ce conflit. En effet, du côté de Moutier, nous constatons que ses élus organisent une politique de l'usure depuis des décennies, que l'on pourrait résumer ainsi : tout ce qui va mal est la faute du Canton de Berne, alors que l'ensemble des bienfaits sur la Prévôté ont été acquis de haute lutte par les

autorités séparatistes. Cette politique de la terre brûlée qui pourrit la vie économique et sociale de Moutier, vise à y assoir un état d'esprit anti-bernois, et n'a d'autre but que de justifier un vote communaliste.

Pour rappel, le processus consultatif de 74 et 75 a permis à chaque partie de la région jurassienne de choisir librement son appartenance cantonale. Moutier a alors scellé son destin en votant trois fois pour Berne. Si vote il doit y avoir, il concernera l'avenir de tout le Jura bernois et ne devra pas se baser sur l'attitude revancharde de quelques élus prévôtois.

Et la phrase suivante résume parfaitement l'Etat d'esprit séparatiste : **« Si Berne ne lâche pas le Sud dans son entier, elle devra faire face, pendant des décennies, à des revendications séparatistes, commune par commune. Soyez certains qu'à la longue, ce sera usant pour l'Ours. »** Ce message sans ambiguïté émane de Pierre-André Comte, chef du Rassemblement Jurassien. Cela exprime toute la résignation des séparatistes qui savent le Jura bernois perdu à leur cause, et se rabattent ainsi sur le seul morceau qu'ils peuvent éventuellement arracher à Berne. C'est la preuve de leur défaite annoncée. Un sondage récent du Journal du Jura sur la possibilité de Moutier de recourir à un vote communaliste est éloquent : 62% de Non sur plus 400 Votants. Maxime Zuber pourra boire l'apéro tout seul chez lui en 2015...

Sans garanties, le Groupe Sanglier ne souhaite donc pas de vote, mais soyez certains que nous n'avons pas peur d'un vote. Nous avons peur de tout ce qui précédera et suivra cet éventuel vote : les intimidations, les pressions et les agressions physique sur des citoyens, les actes de vandalisme et de terrorisme, bref, ce que les plus âgés que moi ont vécu à l'époque des plébiscites. En ces temps d'insécurité économique, le Jura bernois n'a pas besoin de tensions sociales supplémentaires.

Troisièmement, dans le contexte des élections fédérales du 23 octobre prochain, j'en appelle aux futurEs éluEs du canton de Berne. Il leur sera primordial de défendre corps et âme l'unité du canton. La plupart des candidates et candidats font l'éloge du bilinguisme et du pont entre Romands et Alémaniques que représente le Jura bernois, il s'agira pour eux de mettre en pratique leurs slogans de campagne. Je prendrais comme exemple le slogan de Markus Meier, candidat socialiste au Conseil National : « La population du Jura bernois a également d'autres soucis. Elle veut par exemple savoir quelle sera l'évolution du domaine de la santé. Elle veut des emplois et de bonnes écoles. Elle ne ressent pas le besoin de vivre un nouveau conflit jurassien ». C'est là que réside le côté malsain de la question jurassienne : nous avons besoin des forces vives de notre région pour régler les problèmes économiques et sociaux, promouvoir notre image touristique et attirer les investisseurs. Les mobiliser pour une question de frontière cantonale est contre-productif et notre image à l'extérieur en pâtit énormément... **Dépasser et non pas déplacer les frontières : voilà la solution du Groupe Sanglier !**

Vous l'aurez compris, les intentions du Groupe Sanglier sont les suivantes :

- Il est trop tôt pour se prononcer en faveur d'une consultation populaire **tant que le Conseil Exécutif bernois n'a pas rendu public le résultat de ses négociations.**
- C'est n'est pas pour autant que nous craignons le résultat d'un vote. Ce qui nous préoccupe est **l'agitation négative qui sera engendrée par les séparatistes avant et après un tel scrutin.**
- Un vote communaliste est exclu, **Moutier est partie intégrante du Jura bernois** et ne dispose d'aucun statut spécial.
- A l'occasion de ce 59^e Congrès de Force Démocratique, **le Groupe Sanglier dit clairement NON à l'organisation d'un vote sur la question jurassienne dans le Jura bernois.**

CherEs amiEs du Jura bernois, merci de votre attention.

De la Prévôté au lac de Biemme, vive le Jura bernois !

Des crêtes du Chasseral aux glaciers de l'Oberland, vive le canton de Berne !

Michael Schlappach, porte-parole

Groupe Sanglier